

## Procédure d'inscription et de paiement

Le dispositif de professionnalisation mis en œuvre par le CARIF-OREF Provence Alpes Côte d'Azur est ouvert à l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation. Il est structuré en 4 thématiques regroupant au total 21 modules de professionnalisation.

Les fiches programmes sont mises en ligne dans une rubrique dédiées du site CARIF-OREF Provence Alpes Côte d'Azur.

Les personnes intéressées par un module peuvent se rapprocher d'un chargé de mission référent pour obtenir des informations détaillées sur les contenus de formation, les modalités d'inscription et de facturation.

L'inscription à un module est formalisée par l'envoi au CARIF-OREF OREF Provence Alpes Côte d'Azur, par mail ou par courrier postal de la fiche d'inscription (cf. annexe 1) dûment complétée. Celle-ci permet d'identifier le participant, la formation choisie, la structure d'appartenance.

Dès réception de la fiche d'inscription par la gestionnaire de formation, le stagiaire reçoit, par mail, un accusé de réception l'informant :

- De la confirmation de son inscription,
- Des modalités de paiement (règlement obligatoirement en amont du démarrage de l'action) :

Par virement à :

**REGIE REC GIP ESPACE COMPETENCES :**

**IBAN FR76 1007 1130 0000 0020 2078 479**

Par chèque à l'ordre : du CARIF OREF Provence Alpes Côte d'Azur

A défaut de réception du paiement dans les 15 jours avant le démarrage de la formation, l'inscription pourra être annulée.

A l'issue de la procédure de chaque inscription le participant reçoit une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai maximum de quinze jours. A l'issue de la prestation, une facture acquittée, une attestation de présence et une attestation de fin de formation sont adressées au participant.

Le CARIF-OREF Provence Alpes Côte d'Azur se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation orale jusqu'à 15 jours calendaires avant la date de début prévue.

Dans ce cas, le CARIF-OREF Provence Alpes Côte d'Azur en informe par mail chaque participant et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s) sans autre indemnité.

Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur  
22 rue Sainte Barbe 13002 Marseille  
Tél. 04 42 82 43 20  
[www.cariforef-provencealpescotedazur.fr](http://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr)

Le CARIF-OREF Provence Alpes Côte d'Azur se réserve la possibilité de retenir le prix total en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation ou en cas de demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou mail ([inscription@cariforef.fr](mailto:inscription@cariforef.fr)) reçues moins de deux jours avant le début de l'action de formation.

**En cas de désistement ou d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation,** les sommes perçues ne seront pas remboursées.

En cas de demandes d'annulation confirmées par courrier postal CARIF-OREF Provence Alpes Côte d'Azur, 22 rue Sainte Barbe, 13002 Marseille ou courriel [inscription@cariforef.fr](mailto:inscription@cariforef.fr) **reçues moins de deux jours ouvrés avant le début de l'action de formation** les sommes perçues ne seront pas remboursées,

En cas de demandes d'annulation confirmées par courrier postal GIP CARIF-OREF PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, 22 rue Sainte Barbe, 13002 Marseille ou courriel reçues **au moins deux jours calendaires avant la date de début de l'événement** entraînent le versement de frais désistement d'un montant égal à 30% du prix de la prestation.